

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00908

Numéro SIREN : 388 395 287

Nom ou dénomination : EXPERTS ET PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002320

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/002320**
n°de gestion : **1992B00908**
n°SIREN : **388 395 287 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 06/02/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EXPERTS ET PARTENAIRES - Société par actions simplifiée
7 rue de la Poste 38170 Seyssinet-pariset -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1504328

Désignation de l'entreprise : SAS EXPERTS ET PARTENAIRES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 7 Rue de la Poste 38170 SEYSSINET PARISET Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38839528700039 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31 08 2019	N-1 31 08 2018
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 363	476
	Fonds commercial (1)	AH	AI	1 041 681	1 041 681
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	96 153	47 676
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	331 915	226 816
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW		61 536
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	9 570	2 900
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	10	10
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	25 795	23 910
	TOTAL (II)	BJ	BK	1 513 487	281 456
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	6 223	7 137
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	445 486	30 807
	Autres créances (3)	BZ	CA	41 776	41 776
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	616 752	616 752
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	16 523	16 523
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 126 760	30 807
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	2 640 247	312 263
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilisations				
	Stocks :				
	Créances				

Désignation de l'entreprise SAS EXPERTS ET PARTENAIRES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé161.....350.....)	DA	161 350	366 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		362 695
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 610	36 610
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	368 088	1 549 953
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	160 371	150 708
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	726 419	2 466 066
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	541 689	26 178
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27 501	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 292	219 327
	Dettes fiscales et sociales	DY	453 057	454 839
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 382	11 887
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	386 643	334 648
	TOTAL (IV)	EC	1 601 564	1 046 878
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 327 983	3 512 945
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 160 417	1 036 850
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS EXPERTS ET PARTENAIRES

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	2 741 333	FH		FI	2 625 784
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 741 333	FK		FL	2 625 784
	Production stockée*					FM	(914) 841
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	3 516
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	52 940 94 671
	Autres produits (1) (11)					FQ	47 164
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 793 406 2 724 977
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 130 447 1 130 357
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	43 580 42 022
	Salaires et traitements*					FY	917 828 870 371
	Charges sociales (10)					FZ	461 982 469 440
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	30 381 44 795
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	6 446 9 401
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 053 3 582
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 591 717 2 569 969
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	201 689 155 008
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	10 228 7 581
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	672 1 527
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	10 900 9 108
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 951 353
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 951 353
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 949 8 755
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	208 638 163 764

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Page 25

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS EXPERTS ET PARTENAIRES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		921
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		3 298
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		5 721
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	92	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		3 298
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	92	3 298
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(92)	2 422
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	48 175	15 478
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 804 306	2 739 806
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 643 935	2 589 098
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	160 371	150 708
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	10 228	7 581
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	44 379	62 501
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Amendes et pénalités		92		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXPERTS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 161 350 €
Siège social : 7 rue de la Poste, 38170 SEYSSINET PARISSET
388 395 287 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 AOUT 2019

Pour copie conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a horizontal line and a circular flourish.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 327 983.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 741 333.21 Euros et dégageant un bénéfice de 160 371.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Réduction de capital, par voie de rachat et d'annulation de 8 190 actions, en date du 11 septembre 2018.

Déménagement de notre établissement de Saint Jean de Soudain, au 1er avril 2019, au 489 route de Lyon (38110).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le CICE de l'année civile 2018 s'élève à 36 187 euros et a été comptabilisé en déduction de la charge d'impôt sur les sociétés. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 36 187 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
Investissement, formation et recrutement	36 187
Total	36 187

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 155 727		4 154
Installations générales agencements aménagements divers	134 724		76 403
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 322		38 531
Immobilisations corporelles en cours	61 536		3 426
TOTAL	294 582		118 360
Autres participations	2 900		6 670
Autres titres immobilisés	10		
Prêts, autres immobilisations financières	23 910		2 425
TOTAL	26 820		9 095
TOTAL GENERAL	1 477 129		131 610

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		13 684	1 146 197	1 146 197
Installations générales agencements aménagements divers		3 033	208 093	208 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 032	123 821	123 821
Immobilisations corporelles en cours	64 962			
TOTAL	64 962	16 065	331 915	331 915
Autres participations			9 570	9 570
Autres titres immobilisés			10	10
Prêts, autres immobilisations financières		540	25 795	25 795
TOTAL		540	35 375	35 375
TOTAL GENERAL	64 962	30 289	1 513 487	1 513 487

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	59 593	8 731	13 684	54 640
Installations générales agencements aménagements divers	134 402	10 522	3 033	141 890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 830	11 128	13 032	84 926
TOTAL	221 232	21 649	16 065	226 816
TOTAL GENERAL	280 825	30 381	29 749	281 456

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	8 731				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 522				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 423	4 705			
TOTAL	16 944	4 705			
TOTAL GENERAL	25 675	4 705			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 922	6 446	8 560		30 807
TOTAL	32 922	6 446	8 560		30 807
TOTAL GENERAL	32 922	6 446	8 560		30 807
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 446	8 560		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 795		25 795
Clients douteux ou litigieux	29 225	29 225	
Autres créances clients	416 261	416 261	
Impôts sur les bénéfices	11 799	11 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 736	21 736	
Débiteurs divers	8 241	8 241	
Charges constatées d'avance	16 523	16 523	
TOTAL	529 580	503 785	25 795

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	650	650		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	541 039	99 892	348 414	92 734
Fournisseurs et comptes rattachés	169 292	169 292		
Personnel et comptes rattachés	183 079	183 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	146 707	146 707		
Taxe sur la valeur ajoutée	88 211	88 211		
Autres impôts taxes et assimilés	35 061	35 061		
Groupe et associés	27 501	27 501		
Autres dettes	23 382	23 382		
Produits constatés d'avance	386 643	386 643		
TOTAL	1 601 564	1 160 417	348 414	92 734
Emprunts souscrits en cours d'exercice	616 742			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 636			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	17 502			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	25.0000	14 644		8 190	6 454

Réduction de capital, par voie de rachat en vue d'annulation, en date du 11 septembre 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle	50 000		991 681	1 041 681	
Total	50 000		991 681	1 041 681	

Conformément au règlement ANC n°2015-06, il a été procédé à un test de dépréciation du fonds commercial. Au 31/08/2019, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	8 363	100.00
Usufruit SCI	96 153	5.72

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Créances immobilisées

(PCG Art 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués par différence entre :

- la facturation émise sur les missions non terminées au 31/08/2019,
- et le temps passé par les collaborateurs, valorisé à un taux moyen charges sociales incluses, et majoré d'un coefficient de structure.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	52 224
Autres créances	499
Total	52 723

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 827
Dettes fiscales et sociales	304 909
Autres dettes	6 116
Total	365 503

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 523
Total	16 523
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	386 643
Total	386 643

Les produits constatés d'avance ont été évalués par différence entre :

- la facturation émise sur les missions non terminées au 31/08/2019,
- et le temps passé par les collaborateurs, valorisé à un taux moyen charges sociales incluses, et majoré d'un coefficient de structure.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art L 233-15, PCG Art 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - EURL ASSIST'EXPERTS - SARL EFM - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS PARTENAIRES & PATRIMOINE	1 000	18 145	100.00	brute	nette			7 315	5 849	
	10 000	-682	66.67	1 000	6 670			5 689	-682	
	10 000	45 648	19.00	1 900	1 900			46 008	19 176	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	92	671200
Total	92	

Transferts de charges

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant
IJ	4 823
Remboursement formations	6 220
Refacturation débours juridiques	6 308
Refacturation débours EDI	11 679
Refacturation frais de déplacement	5 870
Mise à disposition	9 480
Total	44 380

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2019 12		Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	8 363	6 964	1 400	476	923 193.78
	Fonds commercial (1)	1 041 681		1 041 681	1 041 681	
	Autres immobilisations incorporelles	96 153	47 676	48 477	53 977	-5 500 -10.19
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	331 915	226 816	105 099	11 814	93 285 789.60
	Immobilisations en cours				61 536	-61 536 -100.00
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	9 570		9 570	2 900	6 670 230.00
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	10		10	10	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	25 795		25 795	23 910	1 885 7.88
	Total II	1 513 487	281 456	1 232 031	1 196 304	35 727 2.99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	6 223		6 223	7 137	-914 -12.81
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	445 486	30 807	414 679	454 887	-40 208 -8.84
	Autres créances	41 776		41 776	91 990	-50 214 -54.59
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	616 752		616 752	1 736 682	-1 119 931 -64.49
	Charges constatées d'avance (3)	16 523		16 523	25 944	-9 421 -36.31
	Total III	1 126 760	30 807	1 095 952	2 316 640	-1 220 688 -52.69
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 640 247	312 263	2 327 983	3 512 945	-1 184 961 -33.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2019 12	Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 161 350)	161 350	366 100	-204 750	-55.93
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		362 695	-362 695	-100.00
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	36 610	36 610		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	368 088	1 549 953	-1 181 865	-76.25
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	160 371	150 708	9 663	6.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	726 419	2 466 066	-1 739 647	-70.54
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	541 189	25 678	515 512	NS
	Concours bancaires courants	500	500		
	Emprunts et dettes financières diverses	27 501		27 501	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 292	219 327	-50 035	-22.81
	Dettes fiscales et sociales	453 057	454 839	-1 782	-0.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	23 382	11 887	11 495	96.70
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	386 643	334 648	51 995	15.54
	Total IV	1 601 564	1 046 878	554 686	52.98
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 327 983	3 512 945	-1 184 961	-33.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 160 417

1 036 850

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2019 12			Exercice N-1 31/08/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 741 333		2 741 333	2 625 784	115 549	4.40
Chiffre d'affaires NET	2 741 333		2 741 333	2 625 784	115 549	4.40
Production stockée			-914	841	-1 755	-208.68
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				3 516	-3 516	-100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			52 940	94 671	-41 732	-44.08
Autres produits			47	164	-117	-71.31
Total des Produits d'exploitation (I)			2 793 406	2 724 977	68 429	2.51
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 130 447	1 130 357	89	0.01
Impôts, taxes et versements assimilés			43 580	42 022	1 558	3.71
Salaires et traitements			917 828	870 371	47 457	5.45
Charges sociales			461 982	469 440	-7 458	-1.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 381	44 795	-14 414	-32.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 446	9 401	-2 956	-31.44
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 053	3 582	-2 529	-70.61
Total des Charges d'exploitation (II)			2 591 717	2 569 969	21 748	0.85
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			201 689	155 008	46 681	30.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2019 12	31/08/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	10 228	7 581	2 647	34.91
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	672	1 527	-855	-56.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 900	9 108	1 792	19.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 951	353	3 598	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 951	353	3 598	NS
2. Résultat financier (V-VI)	6 949	8 755	-1 806	-20.63
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	208 638	163 764	44 874	27.40
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		921	-921	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 501	-1 501	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		3 298	-3 298	-100.00
Total VII		5 721	-5 721	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	92		92	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 298	-3 298	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	92	3 298	-3 206	-97.21
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-92	2 422	-2 514	-103.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 175	15 478	32 697	211.25
Total des produits (I+III+V+VII)	2 804 306	2 739 806	64 500	2.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 643 935	2 589 098	54 837	2.12
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	160 371	150 708	9 663	6.41

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 228 7 581

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 327 983.40 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 741 333.21 Euros et dégageant un bénéfice de 160 371.16 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Réduction de capital, par voie de rachat et d'annulation de 8 190 actions, en date du 11 septembre 2018.

Déménagement de notre établissement de Saint Jean de Soudain, au 1er avril 2019, au 489 route de Lyon (38110).

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Le CICE de l'année civile 2018 s'élève à 36 187 euros et a été comptabilisé en déduction de la charge d'impôt sur les sociétés. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 36 187 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
Investissement, formation et recrutement	36 187
Total	36 187

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 155 727		4 154
Installations générales agencements aménagements divers	134 724		76 403
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 322		38 531
Immobilisations corporelles en cours	61 536		3 426
TOTAL	294 582		118 360
Autres participations	2 900		6 670
Autres titres immobilisés	10		
Prêts, autres immobilisations financières	23 910		2 425
TOTAL	26 820		9 095
TOTAL GENERAL	1 477 129		131 610

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		13 684	1 146 197	1 146 197
Installations générales agencements aménagements divers		3 033	208 093	208 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 032	123 821	123 821
Immobilisations corporelles en cours	64 962			
TOTAL	64 962	16 065	331 915	331 915
Autres participations			9 570	9 570
Autres titres immobilisés			10	10
Prêts, autres immobilisations financières		540	25 795	25 795
TOTAL		540	35 375	35 375
TOTAL GENERAL	64 962	30 289	1 513 487	1 513 487

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	59 593	8 731	13 684	54 640
Installations générales agencements aménagements divers	134 402	10 522	3 033	141 890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	86 830	11 128	13 032	84 926
TOTAL	221 232	21 649	16 065	226 816
TOTAL GENERAL	280 825	30 381	29 749	281 456

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	8 731				
Instal.générales agenc.aménag.divers	10 522				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 423	4 705			
TOTAL	16 944	4 705			
TOTAL GENERAL	25 675	4 705			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 922	6 446	8 560		30 807
TOTAL	32 922	6 446	8 560		30 807
TOTAL GENERAL	32 922	6 446	8 560		30 807
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 446	8 560		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	25 795		25 795
Clients douteux ou litigieux	29 225	29 225	
Autres créances clients	416 261	416 261	
Impôts sur les bénéfices	11 799	11 799	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 736	21 736	
Débiteurs divers	8 241	8 241	
Charges constatées d'avance	16 523	16 523	
TOTAL	529 580	503 785	25 795

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	650	650		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	541 039	99 892	348 414	92 734
Fournisseurs et comptes rattachés	169 292	169 292		
Personnel et comptes rattachés	183 079	183 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	146 707	146 707		
Taxe sur la valeur ajoutée	88 211	88 211		
Autres impôts taxes et assimilés	35 061	35 061		
Groupe et associés	27 501	27 501		
Autres dettes	23 382	23 382		
Produits constatés d'avance	386 643	386 643		
TOTAL	1 601 564	1 160 417	348 414	92 734
Emprunts souscrits en cours d'exercice	616 742			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 636			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	17 502			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	25.0000	14 644		8 190	6 454

Réduction de capital, par voie de rachat en vue d'annulation, en date du 11 septembre 2018.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle	50 000		991 681	1 041 681	
Total	50 000		991 681	1 041 681	

Conformément au règlement ANC n°2015-06, il a été procédé à un test de dépréciation du fonds commercial. Au 31/08/2019, aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	8 363	100.00
Usufruit SCI	96 153	5.72

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau	Linéaire ou dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les travaux en cours ont été évalués par différence entre :
- la facturation émise sur les missions non terminées au 31/08/2019,
- et le temps passé par les collaborateurs, valorisé à un taux moyen charges sociales incluses, et majoré d'un coefficient de structure.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	52 224
Autres créances	499
Total	52 723

ANNEXE

Exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 827
Dettes fiscales et sociales	304 909
Autres dettes	6 116
Total	365 503

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 523
Total	16 523
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	386 643
Total	386 643

Les produits constatés d'avance ont été évalués par différence entre :

- la facturation émise sur les missions non terminées au 31/08/2019,
- et le temps passé par les collaborateurs, valorisé à un taux moyen charges sociales incluses, et majoré d'un coefficient de structure.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - EURL ASSIST'EXPERTS - SARL EFM - Participations détenues entre 10 et 50 % - SAS PARTENAIRES & PATRIMOINE	1 000	18 145	100.00	brute	nette			7 315	5 849	
	10 000	-682	66.67	1 000	1 000			5 689	-682	
	10 000	45 648	19.00	1 900	1 900			46 008	19 176	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	92	6 712 00
Total	92	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJ	4 823
Remboursement formations	6 220
Refacturation débours juridiques	6 308
Refacturation débours EDI	11 679
Refacturation frais de déplacement	5 870
Mise à disposition	9 480
Total	44 380

SAS EXPERTS ET PARTENAIRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Aux associés,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPERTS ET PARTENAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les notes « Faits caractéristiques de l'exercice » et « Composition du capital social » de l'annexe des comptes annuels concernant la réduction de capital.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les créances clients et comptes rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'information suivante :

Votre société a pris une participation de 66 % dans le capital de la société EFM.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels figure dans l’annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Grenoble, le 20 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes
B2A



Gilles BOURGUIGNON

SAS EXPERTS ET PARTENAIRES

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31/08/2019

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

EXPERTS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 161 350 €
Siège social : 7 rue de la Poste, 38170 SEYSSINET PARISET
388 395 287 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 160 371,16 euros de la manière suivante :

* à titre de dividendes, soit la somme de60 344,90 €
soit un dividende de 9,35 € par action

* le solde, à la réserve facultative, soit la somme de 100 026,26 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Elle décide, en outre, de prélever la somme de 20 475 € sur la réserve légale et de l'affecter à la réserve facultative afin de ramener le montant de celle-ci à 10% du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2016 :
Néant.

Exercice clos le 31 août 2017 :
Néant.

Exercice clos le 31 août 2018 :
Néant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

